

BEE : Conventions pour éradiquer la renouée du Japon

le 26 mars 2019 - Patricia TRICOCHE



Patricia Perry Tricoche - Jean -Claude Pardal, Jean Christophe Milliat, Isabelle Fort et Stéphane Millebach

Comment éradiquer cette « peste végétale » qu'est la renouée du Japon, plante colonisatrice qui se répand à une vitesse folle ?

Une question qui n'est pas restée sans réponse pour l'association Bourbre Entreprises Environnement (BEE) qui a souhaité apporter une contribution concrète au Smabb (Syndicat mixte d'aménagement du Bassin de la Bourbre) dans le cadre des actions d'aménagement de berges menées sur le bassin versant de la Bourbre pour éradiquer la renouée du Japon et empêcher la pousse de l'ambrosie avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de graminées une manière de stabiliser les berges en filtrant naturellement les pollutions.

Pour le président, Jean-Christophe Milliat, « cette convention nous permet de financer à hauteur de 1 500 € une nouvelle action du Smabb sur la commune de Rochetoirin le long du canal Mouturier et de nous affirmer comme un acteur du territoire sur les trois piliers du développement durable : économique, environnemental et sociétal. » Une convention signée également avec la Société Générale qui a souhaité soutenir l'association dans cette démarche à hauteur de 500 €. Les travaux pour consolider les berges et créer une barrière végétale débuteront dans quelques semaines faisant suite aux travaux engagés à Bourgoin-Jallieu.

P.P.T